



DISTRIBUTEUR

ENTREPRISE

BIOCOOP

Chiffre d'Affaires (2016) :
564 millions d'€

Effectif (2017) : 3000 à
4000

Pays (siège social) :
France

Site internet :
www.biocoop.fr

Contact :

Ewa Binek
Responsable QHSE - Frais
Généraux
e.binek@biocoop.fr
01 44 11 13 60



Pour en savoir plus

<https://www.biocoop.fr/Biocoop/Histoire-et-valeurs>

<https://www.biocoop.fr/Biocoop/Histoire-et-valeurs/Charte-de-deontologie>

Développement de l'agriculture biologique et équitable avec BIOCOOP

CONTEXTE

Existant depuis les années 70, BIOCOOP est une société de distribution spécialisée dans les produits issus de l'agriculture biologique, biodynamique et du commerce équitable. En 2018, son réseau était constitué d'une centaine de magasins répartis partout en France.

Le modèle coopératif de l'entreprise, dont les producteurs sont sociétaires, permet aux producteurs agricoles issus d'une même filière ou de filières différentes de se rencontrer et d'échanger, une dynamique qui marque l'un des points fondateurs de la démarche de BIOCOOP.

OBJECTIF(S)

- Promouvoir l'agriculture biologique, l'agriculture biodynamique et le commerce équitable
- Permettre le développement ou la reconversion d'exploitations agricoles
- Appliquer les fondamentaux explicités dans sa charte de déontologie (lutte contre la corruption, respect de la concurrence, des droits de l'homme...)



DÉMARCHE

BIOCOOP accompagne la structuration et la construction de filières agricoles durables.

Le réseau BIOCOOP coopère avec neuf groupements de producteurs. Cette coopération permet à ceux-ci de se structurer et d'organiser eux-mêmes la diversification de leur production.

La société soutient et accompagne les producteurs en conversion. Ainsi elle achète et distribue au sein de son réseau les produits issus de productions en conversion et facilite la logistique en proposant la collecte des fruits et légumes pour les plus petits groupements de producteurs ou en organisant avec ses camions des ramasses chez les producteurs.

DÉMARCHE (SUITE)

BIOCOOP a mis en place un projet de capital développement intitulé DEFI BIO afin de cofinancer des projets ayant pour objectif de contribuer à la structuration de la filière agricole (achat de matériel, soutien institutionnel, garantie financière), par exemple avec la construction du premier silo 100 % bio basé à Saint-Jean-D'Angély destiné à la Coopérative régionale d'agriculture biologique (CORAB).

L'entreprise a aussi mis en place une démarche de commerce équitable intitulée « Ensemble pour plus de sens ».

L'ensemble des différents acteurs (de la production à la vente des produits) participe au fonctionnement de l'entreprise, puisque les responsables des magasins, les producteurs, les associations de consommateurs et les salariés peuvent devenir sociétaires de l'entreprise et être représentés ou représentants à son conseil d'administration.

La coopérative reverse 1/3 de son résultat à ses collaborateurs sous forme d'intéressement, de participation ou d'autres primes. Le montant reversé est identique pour tous, sans distinction de niveau de rémunération, du préparateur de commande au cadre supérieur.

La coopérative garde en fonds propres 1/3 de ce même résultat qui ne représente « que » 1% du chiffre d'affaires. Cette mise en réserve permet de réaliser des investissements et d'assurer ainsi le développement des projets de l'entreprise.

Enfin, la société est membre de l'association nationale Terre de Liens qui collecte de l'épargne ou des dons auprès de citoyens pour acquérir du foncier agricole et le mettre à disposition de paysans cultivant en agriculture biologique.

FACTEUR(S) CLÉS DU SUCCÈS

- Engagements auprès des producteurs permettant aussi le développement du réseau de distribution
- Participation active des producteurs qui sont aussi sociétaires de l'entreprise, favorisant leur implication au niveau des différents projets

CONTRIBUTION A LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE	BÉNÉFICES POUR LA FILIERE
<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle de la provenance et de la qualité des produits • L'ensemble des actions entreprises a un impact direct sur les produits vendus par les magasins BIOCOOP 	<ul style="list-style-type: none"> • Aide au développement de petites exploitations en agriculture biologique • Mise en valeur des exploitations du commerce équitable (21% des achats de BIOCOOP contre 1% en moyenne)